

Nous publions les remarques de Larry Cohen suite à la publication de [Mystère de la productivité](#) avec des réponses et approfondissements de J.Guigou.

Le 11 avril 2020

Salut Jacques,

Merci pour cet article, qui aborde pas mal de thèmes très pertinents. Quelques remarques plutôt que des critiques :

1) Sur les réactions sociales, qui me semblent tout compte fait assez faibles, un article paru dans Jacobin aux États-Unis fait quand même un recensement international de grèves axées essentiellement, mais pas exclusivement, sur l'insuffisance de protection pour les salariés ou l'obligation de travailler alors que l'activité n'est pas indispensable. L'auteur cite l'Italie, les ouvriers de Chrysler à Windsor (Canada), des ouvriers à Detroit, Memphis, les salariés d'Amazon (France, Chicago, New York), centres d'appel au Portugal, au Brésil et en Espagne, secteur hospitalier à Hong Kong et au Zimbabwe, au Royaume-Uni, postiers, éboueurs, employés communaux, bibliothécaires et, en Irlande du Nord, salariés d'usines de transformation de la viande... Sur les salaires et les conditions de travail, il y a eu des débrayages récents en Bulgarie, au Liban, au Kenya, au Nigéria, aux territoires palestiniens et chez les éboueurs de deux villes au Royaume-Uni. À suivre donc.

2) Si je partage dans l'ensemble votre point de vue sur la perte d'universalité (et donc de crédibilité) de l'État dans sa forme actuelle, je tiens néanmoins à rappeler que l'importance symbolique donnée aux soignants n'est pas un fait inédit. A titre d'exemple, le prestige des pompiers new-yorkais aux yeux de la population est très ancien (Paul Morand, alors diplomate à New York, l'avait souligné en 1930). C'est que, à mon avis, les gens ne font pas une distinction nette entre l'État et la vie sociale et donc les structures et les pratiques qui assurent leur survie ou leur sécurité. Bien sûr, Macron et compagnie exploitent ce filon, mais plutôt avec la même maladresse et la même incohérence qu'ils montrent depuis le début de la crise.

3) Je suis également d'accord avec l'idée que c'est la reproduction des rapports sociaux dans

Échange avec Larry Cohen sur l'État, les rapports sociaux, l'économie,
la crise sanitaire...

leur ensemble qui prédomine... sauf que j'aurais préféré un développement plus concret de cette thèse. En effet, je suis frappé par les efforts déployés pour sauver des personnes âgées et déjà en mauvaise santé, d'autant que cela permet de relativiser les clichés qui circulent à gauche sur le caractère impitoyable, antisocial, néolibéral et j'en passe du système. Cela vaut d'ailleurs pour la Chine et d'autres régimes asiatiques qui n'ont même pas à avoir peur de perdre les prochaines élections. L'idée de contrat social informel me vient spontanément à l'esprit, mais il faudrait que j'y réfléchisse encore.

4) Sur la monétisation de la dette publique, ça y est, c'est lancé au Royaume-Uni et sans discours bidon. Un article paru dans le Financial Times indique d'une part que la distinction entre politique monétaire et politique fiscale s'efface ici, puisque c'est au Trésor de décider de la durée du programme, et d'autre part que c'est exactement comme ça qu'ont procédé les États-Unis dans les années 1950 pour liquider l'énorme dette nationale contractée pour financer l'effort de guerre : ce sont les épargnants, petits et grands, qui ont été obligés de payer la note. Quant à la zone euro, il me semble qu'on en est encore loin.

5) Sur le télétravail, il me semble que ce sont surtout la vidéoconférence et vraisemblablement la télémédecine qui ont de beaux jours devant elles. Encore une fois, c'est la rapidité et la souplesse qui priment. Mais ce n'est pas impossible que les entreprises recourent plus massivement au télétravail et à l'intelligence artificielle pour pouvoir éviter à l'avenir que d'autres épidémies désorganisent l'activité au même degré qu'aujourd'hui.

6) Un dernier aspect à méditer. Selon David Harvey, des capitaux ont afflué massivement depuis la crise de 2008 vers le secteur du tourisme au sens large, qui présente l'avantage d'un cycle de réalisation (par la consommation) réduit au minimum. Compagnies aériennes, hôtellerie, centres de congrès, parcs à thème, offre « culturelle », tous ont bénéficié d'investissements massifs. Entre 2010 et 2018, le nombre de déplacements à l'étranger serait passé de 800 millions à 1,4 milliard. Harvey ne prétend pas que ce soit le capital qui a convaincu les gens de voyager, mais il attire l'attention à la fois sur l'effondrement actuel de tous ces secteurs et, en filigrane, sur la folie de cette forme de « consommation expérientielle » que nous voyons tous autour de nous.

Amicalement,
Larry

Le 12 mai 2020

Bonjour, Larry,

Quelques commentaires à tes remarques :

1. Les grèves et autres résistances recensées dans le monde à l'obligation de travailler alors que les protections sanitaires ne sont pas suffisantes et que l'activité de l'entreprise n'est pas indispensable furent (et sont toujours après le début de déconfinement), en effet, plutôt « assez faibles ». C'est le cas y compris dans les Grands groupes mondiaux. Le conflit entre des salariés des sites d'Amazon-France et la direction est emblématique de cette vaine hésitation entre lutte frontale contre les conditions de travail et nécessité (intériorisée) de la poursuite de l'activité pour conserver les emplois. Il faut y ajouter, le recours à la justice pour trancher.

Le 21 avril dernier, à propos du conflit à Amazon-France et de notre analyse des rapports entre niveau I et niveau II du capital, JG écrivait ceci :

« Le conflit à Amazon France illustre assez bien les tensions entre niveau I et niveau II.

Je rappelle la chronologie des faits :

- Le confinement étant en vigueur depuis une quinzaine de jours, le syndicat SUD-Commerce de Amazon France dépose une requête auprès du Tribunal de commerce de Nanterre pour mise en danger de la vie des salariés dans les six plates-formes de distribution.

- Il y a une dizaine de jours, le Tribunal condamne Amazon France à mieux protéger ses salariés et à respecter la loi de sécurité sanitaire, à savoir : ne distribuer que des « produits essentiels » (alimentaire et hygiène/santé).

- Amazon France conteste le jugement, cherche des négociations puis décide de fermer pendant plusieurs jours tous les centres de distribution pour les désinfecter en disant aussi qu'il place en chômage technique (au frais de la collectivité est-il précisé) près de 10.000 salariés. Menace d'appel est brandie...

Amazon ajoute que le commerce en ligne continue car les commandes sont assurées par d'autres entrepôts en Europe et par les vendeurs indépendants d'Amazon mais qui utilisent son site. Amazon dit aussi qu'il ne livre plus « de smartphones ni d'ordinateurs » contrairement à ce qu'affirment des salariés.

- Un leader syndical CFDT partage l'avis du Tribunal mais ajoute qu'il est urgent de

Échange avec Larry Cohen sur l'État, les rapports sociaux, l'économie,
la crise sanitaire...

reprendre le travail sur des bases sécuritaires élargies. Un autre syndicaliste d'une fédération nationale dit que la pression qu'exerce Amazon sur les salariés et l'État est insupportable...

- Amazon prouve qu'il a placé sur les sites des milliers de gels et des milliers de lingettes contre les virus et que les distances sont respectées, etc. Une pétition ayant été approuvée par près d'un millier de salariés Amazon et surtout par des milliers de salariés des entreprises sous-traitantes demande la reprise immédiate du travail. Des soutiens dans ce sens affluent des centres Amazon aux USA...

- aux dernières nouvelles (21 avril 20), une négociation est en cours : la reprise du travail sur des bases co-acceptées semble prochaine.

Bref, voilà un cas de tension entre le niveau I du capital avec sa puissance technologique en réseaux (reproduction globale des rapports sociaux) et le niveau II de l'ex État-nation avec le droit du travail français d'une (moindre) puissance juridico-politique (reproduction nationale des rapports sociaux).

Pour l'instant le match est en cours (et sans arbitre, bien sûr) ; il semble qu'on s'achemine vers un compromis entre les deux niveaux sans que pour autant qu'aucun des deux ne sortent affaiblis du conflit.

Il est aussi à noter la désunion profonde des États membres de l'UE puisque aucun d'entre eux n'a interdit à Amazon la poursuite de son activité commerciale en ligne sur leur territoire.

Le « modèle social français » quant à lui, plie mais n'a pas rompu... Un seul chiffre sur la politique étatique de paiement du chômage partiel en France : 12,2 millions de salariés en chômage technique au 7 mai ; tarif : 26 milliards d'euros (source Figaro Économie).

Hypothèse : cette tension pourrait-elle s'accroître jusqu'à aller vers une quasi-séparation (ou du moins une forte tendance à la séparation) ?

Ce « décrochage » et cette « déconstruction » entre les niveaux dont parle JW à la faveur de la montée des souverainismes et des protectionnismes puis de l'épidémie coronavirus, pourraient-ils se convertir en un clivage ?

Allons-nous voir le Groupe Amazon brader sa filiale Amazon France et ... la voir être nationalisée par l'ex État-nation français car... c'est un Service Public majeur « pour la continuité de la nation » ? » (fin de citation)

Échange avec Larry Cohen sur l'État, les rapports sociaux, l'économie,
la crise sanitaire...

À Amazon-France, la situation n'a guère évolué depuis trois semaines. La direction annonce la réouverture des centres de distribution français pour le 13 mai ; un accord ayant été conclu avec les représentants syndicaux sur les conditions de sécurité sanitaire du travail. Elle déclare son désaccord avec la justice française. L'appel d'Amazon sur la décision du Tribunal de Nanterre ayant été confirmé par décision de la Cour d'Appel de Versailles le 24 avril, Amazon conteste ce jugement devant la Cour de Cassation. Elle ajoute que les commandes des millions d'articles achetés en ligne sont livrées par les sites d'Amazon des pays voisins.

La reprise du travail se fera-t-elle dans la continuité de l'anesthésie sociale ou bien autrement ?

2. Tu avances une hypothèse sur l'assimilation que feraient « les gens » entre l'État et la vie sociale et tu interprètes cette assimilation comme une sorte de « contrat social informel ». Cela rejoint nos récents échanges avec plusieurs interlocuteurs sur la fin de l'ancien rapport (hégélien) entre l'État et la Société civile¹.

Si elle a eu un porté politique et historique pour qualifier la société de classe et son État-nation, cette distinction n'est plus tenable aujourd'hui ; et d'ailleurs depuis les bouleversements des années soixante et soixante dix. Avec la fin de la dialectique des classes, avec la totalisation du capital (cf. la globalisation) les grandes et fortes médiations des institutions de la société bourgeoise (les individus, la famille, la propriété, l'État, l'école, le travail, l'entreprise, les religions, etc.) ont tendance à se résorber dans une « gestion des intermédiaires » (cf. l'institution résorbée).

Les identités civiles, professionnelles, culturelles, sexuelles qui étaient dominantes dans la société de classe sont en grande partie délitées, voire dissoutes. C'est ce puissant et vaste passage à la moulinette par la capitalisation de toutes les activités humaines que nous avons nommé la « révolution du capital ». Certes, les individus, l'État, l'économie sont là, mais ils ne sont plus ce qu'ils étaient. L'organisation de « la vie sociale » n'est plus déterminée par les médiations institutionnelles issues de la société bourgeoise mais elle procède par une gestion des réseaux, y compris directement par les réseaux d'État ou indirectement par ceux dans lesquels l'État est un incitateur ou un opérateur effectif.

L'État n'est plus l'administrateur de la société, fixé (lat. status) dans une position surplombante, mais il se fait social, coopératif, innovateur, animateur, etc. Ce qui ne supprime pas, bien sûr, ses fonctions régaliennes d'ordre public, de contrôle et de répression mais elles les intermédiatisent par divers biais : information-communication, réseautage, professionnels ou bénévoles de l'intervention constitués en comité de pilotage, brigade sanitaire, accompagnants du « vivre ensemble », télé-guidage individuel disponible 24h/24,

associations, ONG, etc. etc.

Dans la survenue d'évènements majeurs et par définitions imprévus (cf. Gilets jaunes, Corona virus...) c'est une combinatoire de ce type qui opère cette sorte de désétatisation du rapport social. Serions-nous là dans un « contrat social informel » selon ta formulation ?

Peut-être si on y voit des rapports temporaires, peu modélisées dont les acteurs sont multiples, évanescents, mobiles, polyvalents autant qu'ambivalents par rapport à un État perçu à la fois comme protecteur, comme partenaire et comme dominateur.

Sans doute pas si on se réfère au contrat social de type rousseauiste, jacobin, assembléiste, celui qui est basé sur « la volonté générale » (en fait, la volonté de la majorité la plus puissante) et donc sur un consensus politique partagé. Aujourd'hui, cette absence de tout « contrat social » est encore accentuée par la crise sanitaire. La profonde dissociation des rapports sociaux ne se colmate que de courts instants et sur un mode virtuel, délégué, à distance. Ainsi la célébration des Pompiers de New York en 2001 comme les applaudissements destinés aux Soignants en 2020 sont analogues à des manifestations de supporters d'une équipe sportive. Ce ne sont pas des « citoyens » d'un même corps-national (ou mondial) qui s'expriment mais des supporters qui se rendent « visibles », qui cherchent une reconnaissance comme « partenaire » du « jeu social ».

Dans notre temps présent, la référence politique à un « contrat social », quelles que soient ses reformulations républicanistes ou ses réactualisations souverainistes est devenue inefficace, probablement définitivement caduque.

3. Sur les aspects plus économique et financiers de tes points 4 et 6, il me semble que les récentes notes de JW sur la crise sanitaire apportent des éclairages qui répondent à certains aspects de tes propos.

Amitiés

Jacques Guigou

1. De différentes façons d'appréhender le virus... et l'État

<http://blog.tempscritiques.net/archives/3552><http://blog.tempscritiques.net/archives/3552>
2 [↔]